

# DOSSIER DE RE-LABELLISATION EUROSCOL

<b>Nom de l'établissement</b>	
Numéro RNE	
Code européen OID	
Adresse complète	
Tel.	
Chef-ffe d'établissement	
Mail de l'établissement et d'un contact Euroscol	
Effectifs élèves de l'établissement	
Effectifs enseignant	
Effectif non enseignant	
Nombre de divisions	
Internat	

Type de formation et spécificité	
Langues enseignées	
Sections euro, internationale etc	
DNL	
Certifications	

OEI dans l'établissement	
Assistants de Langue	
Service civique européen/volontariat OFAJ	
Nombres de partenariat internationaux	
Participation à des projets Erasmus+	
Nombre de mobilité organisées par an	

## **Partie 1 : Démarche d'ouverture européenne et internationale dans le : projet de l'établissement ou de l'école**

### **STRATEGIE :**

L'ouverture européenne et internationale est un axe stratégique de l'établissement. Elle se vit au quotidien en lien avec la politique académique et nationale de coopération internationale.

L'établissement agit dans une logique de réseaux scolaires et extra-scolaires (collectivités territoriales, associations, écoles ou établissements en France et à l'étranger) et collabore avec la délégation régionale académique des relations européennes, internationales et de la coopération (DRAREIC)

### **PILOTAGE**

L'établissement affirme la volonté d'inscrire la dimension européenne et internationale au cœur de son projet. Il le soumet au directoire.

Le directeur d'école / chef d'établissement engage pleinement son école/établissement dans la démarche. Il identifie une équipe et un référent pour l'action européenne et internationale (ERAEL)

Tous les acteurs (élèves, personnels, parents) de l'établissement sont sensibilisés et associés aux actions d'ouverture européenne et internationale par des sessions d'information/ formations / des ateliers, des outils sont créés par l'école ou l'établissement.

Investissement des élèves (CVC ou CVL) dans la politique d'ouverture internationale de l'établissement.

### **EVALUATION**

Un bilan/évaluation annuelle synthétique des actions est transmis aux acteurs institutionnels (IEN, IA-IPR, DRAREIC, collectivités territoriales ...).

### **COMMUNICATION**

L'école / l'établissement a recours aux outils européens (passeport Europass pour les élèves et les personnels, Euromobipro, Europro pour les élèves de la voie professionnelle, Youthpass pour les élèves dans le domaine de la jeunesse) pour reconnaître les parcours et les mobilités. L'établissement élaboré de nouveaux outils de reconnaissance des parcours et des mobilités

(diplômes, certifications internes, adaptation du bulletin scolaire...).

L'école/l'établissement communique et met en valeur ses actions (presse, journal du lycée...) sur une page Internet dédiée à l'ouverture européenne et internationale.

### **VALORISATION**

Les expériences de mobilités des élèves et des personnels sont reconnues (attestations, option facultative de mobilité, certifications ...). Les compétences acquises grâce aux mobilités sont valorisées.

Les personnels sont formés à l'utilisation d'outils promouvant l'ouverture internationale tels qu'eTwinning ou School Education Gateway.

L'établissement a reçu des distinctions pour des activités à l'international : label de qualité eTwinning, Prix Hippocrène...

## **Partie 2 : Partenariats et Mobilités**

### **ACTIONS ÉDUCATIVES MENÉES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS**

L'accueil de délégations / personnels étrangers est impulsé pour faire entrer l'international dans l'école ou l'établissement scolaire.

Les projets et rencontres sont parties intégrantes des enseignements dispensés.

L'école / l'établissement met en place des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves étrangers dans le cadre de partenariats.

L'accueil d'intervenants européens (conférences, projets disciplinaires et interdisciplinaires) est renforcé.

### **CONSOLIDATION DE LA MOBILITÉ DES PERSONNELS À L'ÉTRANGER**

L'engagement des personnels de l'établissement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel visant l'ouverture internationale et linguistique est valorisé (stages d'observation, formations, certifications).

Les mobilités individuelles professionalisantes de personnels vers l'étranger sont encouragées (séjours linguistiques ou professionnels via France Education International, accréditation Erasmus+, intégration Consortia E+). Les enseignants participent à des formations proposées par les entreprises, organismes et centres de recherche à l'étranger.

Le personnel est engagé dans l'organisation d'échanges, dans la recherche de partenariats et dans la rédaction de dossiers de projets européens.

## **CONSOLIDATION DE LA MOBILITÉ DES ELEVES À L'ÉTRANGER**

L'établissement organise régulièrement des échanges scolaires en distanciel (ex : eTwinning) basés sur un projet international.

Des actions de mobilités scolaires d'élèves sortantes et entrantes (individuelles et collectives), en Europe et à l'international sont mises en place par l'établissement :

- mobilités collectives d'élèves vers l'Europe ou l'international ;
- mobilités individuelles d'élèves vers l'Europe ou l'international ;
- accueil individuel d'élèves étrangers ;
- accueil de groupes d'élèves étrangers ;

Les échanges entre pairs (élèves, enseignants) sont encouragés :

- programmes de mobilité individuelle d'élèves (programmes OFAJ ... )

Des actions de mobilités extra-scolaires sont mises en place :

- Actions du programme Erasmus+ Jeunesse : corps européen de solidarité, jeunes en service civique européen,
- Développement de la solidarité : chantiers de jeunes internationaux, bénévolat, volontariat, projets de solidarité,

## Partie 3 : Compétences linguistiques et interculturelles

### COMPETENCES LINGUISTIQUES

L'établissement bénéficie de la présence d'enseignants de DNL (discipline non linguistique) certifiés ou habilités à dispenser des enseignements en langue étrangère. Les équipes sont encouragées à se former et à valoriser leurs compétences linguistiques en présentant l'examen de certification complémentaire DNL.

Une offre d'enseignement plurilingue est présente.

La formation linguistique et interculturelle des personnels est incluse dans le plan de formation établissement.

Des assistants de langues vivantes étrangères, des volontaires civiques européens ou des jeunes européens du corps européen de solidarité ainsi que des enseignants d'origine étrangère interviennent au sein de l'établissement.

### PEDAGOGIE

Des ateliers linguistiques et culturels facultatifs sont mis en place dans l'école ou l'établissement : par exemple, club Europe, atelier de conversation, chorale, eTwinning...

Les projets et les actions de mobilité sont élaborés pour servir l'innovation pédagogique. L'école/l'établissement développe les échanges de bonnes pratiques avec des écoles/établissements étrangers.

Des enseignements en français langue étrangère sont proposés (type dispositif UPE2A).

### EVALUATION DES ELEVES

Des certifications étrangères en langue (Certilingua, DELE, Cambridge, Cervantes, KMK, etc.) sont proposées.

### COMPETENCES ET ACTIVITES INTERCULTURELLES

L'établissement met en place des actions qui visent à développer l'interculturalité pour les élèves et le personnel (par exemple : tirer profit des différentes langues/nationalités présentes dans l'établissement).

Des actions éducatives à dimension européenne (sensibilisation à la citoyenneté européenne) et internationale, sont menées : concours, journée de l'Europe, festival des solidarités, journée franco-allemande, rencontres, semaine des langues, journée européenne des langues, festivals de cinéma, théâtre, années croisées ...

## Partie 4 : Plan d'action Euroscol 2022-2027

Objectifs principaux :

Indicateurs :

Objectifs spécifiques :

Indicateurs :

## ANNEXES (exemples)

### 1. Tableau récapitulatif des appariements

Etablissement / organisme partenaire	Pays	Numéro d'appariement	Année d'appariements	Statut (très actif, actif, peu actif)

### 2. Liste des mobilités sortantes

Mobilités	Classe	Langue	Nombre d'élèves/étudiants	Durée	Commentaires
		-			
TOTAL année en cours					
Année précédente					

**3. Liste des mobilités entrantes**

Mobilités	Pays	Classes en contact	Nombre d'élèves/étudiants étrangers	Durée	Commentaires
<b>TOTAL année en cours</b>					
Année précédente					

**4. Liste des mobilités virtuelles : contact des élèves / étudiants avec l'international**

Mobilités	Classe	Nombre d'élèves/étudiants	Durée	Langue	Commentaire
<b>TOTAL année en cours</b>					

Années précédentes					
--------------------	--	--	--	--	--

**5. Liste des mobilités des personnels**

Mobilités	Type	Langue	Nom du programme	Durée	Commentaires
<b>TOTAL année en cours</b>					
Année précédente					

**6. Les certifications**

NOM CERTIFICATION	LANGUE	CLASSE(S) concernée(s)	Nombre d'élèves / étudiants concernés	Taux de réussite	Commentaire

